

SYNTHÈSE

Réforme des statuts

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !



**Un Mouvement
jeune aux marqueurs
forts**

Nos missions

- #1 → Remettre la société civile au cœur de la politique
- #2 → Faire de la politique autrement
- #3 → Renouveler les visages et les usages
- #4 → Mener des actions concrètes
- #5 → Faire émerger des idées audacieuses
- #6 → Dépasser les clivages politiques traditionnels

**L'ancrage territorial
est notre défi.**

**Mais tout ne repose pas
sur les statuts.**

Les attentes exprimées :

- Plus de légitimité démocratique interne
- Une meilleure représentation des adhérents dans les instances
- Davantage de décentralisation
- Vers une parité réelle
- Plus de débat d'idées

3 objectifs ambitieux fixés par Stanislas Guerini pour cette réforme

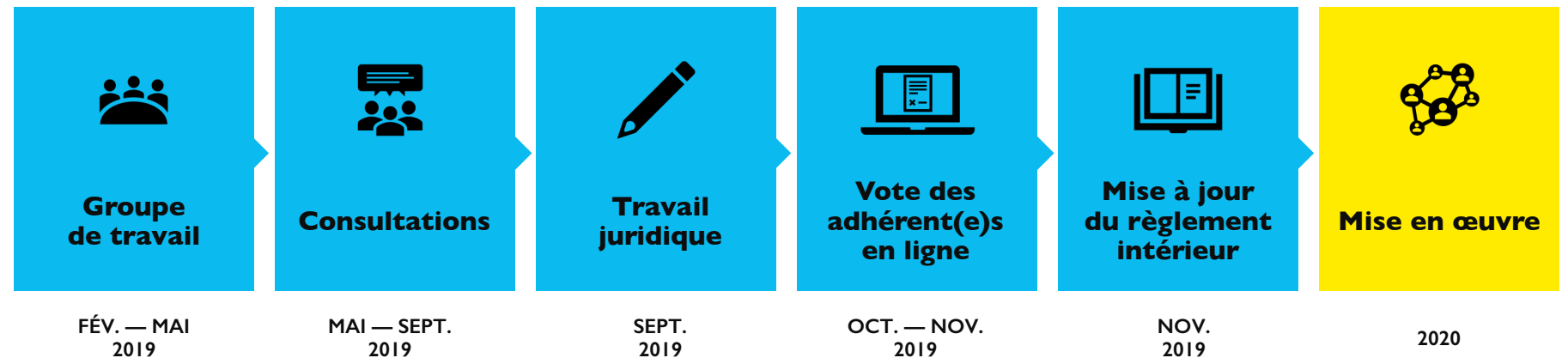
#1 → Renforcer la démocratie interne

**#2 → Améliorer le fonctionnement
et la représentativité de nos instances nationales**

#3 → Mieux définir le rôle de chacun sur le territoire

Une procédure longue et basée sur une large consultation

Calendrier :



De larges consultations ont été menées depuis le début de l'année



**Les marcheurs se sont
emparés de la consultation.**

Quelques chiffres

3600+

contributions des adhérents

3000+

votes sur les propositions
des adhérents du groupe de travail

300+

propositions formulés
par les adhérents

200+

ateliers “Statuts” au sein
de nos comités locaux

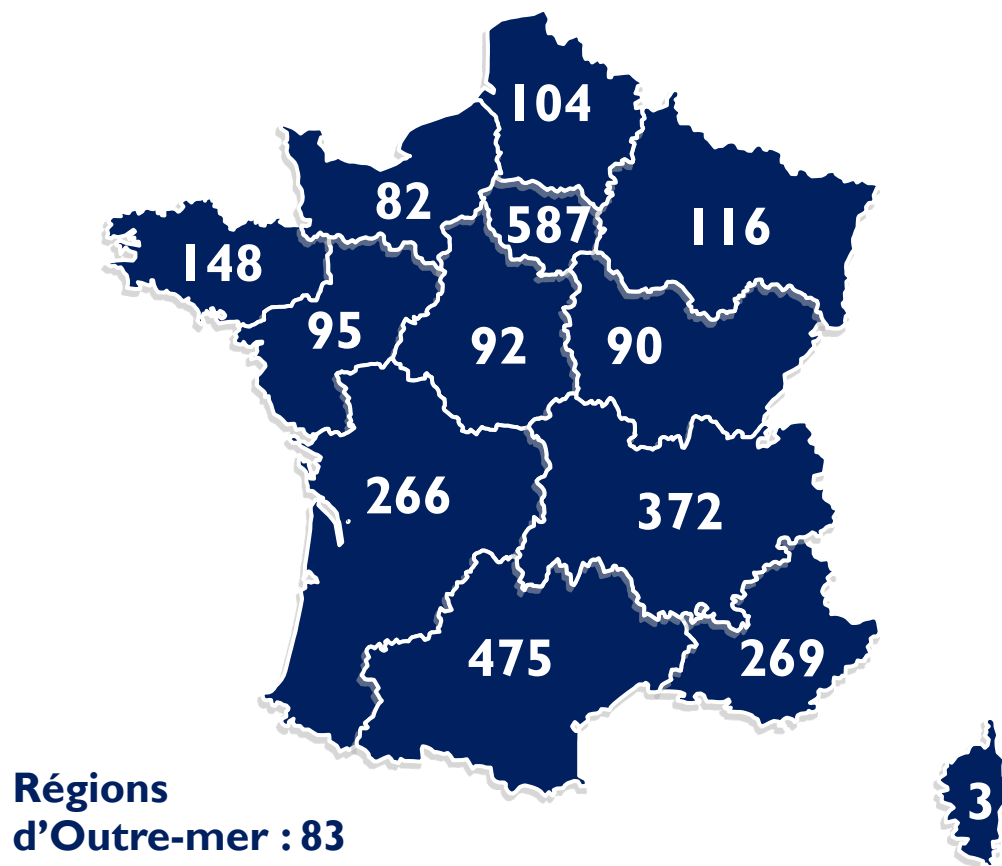
Des milliers

d’adhérents, animateurs locaux
et référents impliqués sur
l’Atelier des idées en ligne
ou dans les ateliers sur le territoire

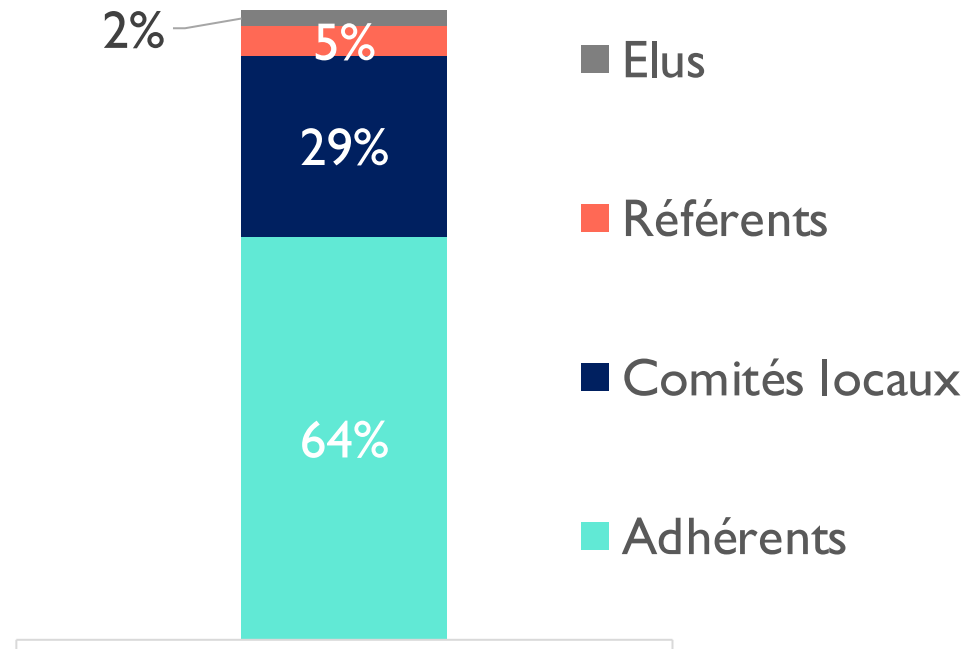
La participation a été large et représentative

Répartition des contributions

Nombre de contributions par région



% de propositions par type de contributeur



Les 5 piliers de la réforme

#1 → **Voter et mieux voter**

#2 → **Décentraliser davantage**

#3 → **Assurer une meilleure représentativité**

#4 → **Garantir la parité à tous les niveaux**

#5 → **Rester fidèles à nos marqueurs**

Top 10
Propositions
les plus votées
sur l'Atelier
des idées :

- #1 → Proposition du GT Statuts – Faire **élire les animateurs locaux**
- #2 → Proposition du GT Statuts - **Démocratiser** les instances locales et nationales et créer un Conseil territorial
- #3 → Faire **élire les référents**
- #4 → Proposition du GT Statuts - Améliorer **la représentation** de chaque territoire au Conseil national
- #5 → Proposition du GT Statuts - Rendre **plus représentatif** le COPOL et renforcer son rôle
- #6 → Interdire aux élus LREM de **quitter leur mandat** pour un autre
- #7 → Nommer des **responsables “inclusion”** dans nos instances départementales (en charges des questions de handicap)
- #8 → Favoriser l'engagement des **adhérents « fantômes »** (sic)
- #9 → Faire **élire les membres** de la commission nationale d'investiture
- #10 → Remplacer les référents et les AL par **des comités de pilotages départementaux**

N.B. Classement au 17 septembre 2019

Top 10
Propositions
les plus
commentées
sur l'Atelier
des idées :

- #1 → Faire **élire les référents** par les adhérents
- #2 → Rendre **l'adhésion payante**
- #3 → Créer une **Assemblée départementale**
- #4 → Proposition du GT Statuts - Faire **élire les animateurs locaux**
- #5 → Instaurer un **renouvellement annuel** de l'adhésion
- #6 → Créer des **comités de département** dans les zones rurales
- #7 → Nommer des **responsables "inclusion"** dans nos instances départementales (en charges des questions de handicap)
- #8 → Remplacer les référents et les AL par des **comités de pilotages départementaux**
- #9 → Proposition "Toutes politiques"
Faire **élire des binômes paritaires d'animateurs locaux**
- #10 → Mettre en place des **formalités d'adhésion**

N.B. Classement au 17 septembre 2019

#1 - Voter et mieux voter

Voter et mieux voter

#1 Faire **élire des binômes paritaires d'animateurs locaux**

#2 Adopter le **“jugement majoritaire”**, qui favorise le consensus et la bienveillance, comme mode de scrutin pour la nomination de nos animateurs locaux, nos représentants territoriaux au sein du Conseil national, notre Burex et de notre Délégué général

#3 Créer un **Conseil territorial** dans chaque département, représentatif du Mouvement et du territoire, qui aura notamment la **responsabilité de désigner** des représentants en son sein pour constituer le Copol et intégrer le Conseil national

Un mode de scrutin innovant : Le « jugement majoritaire »

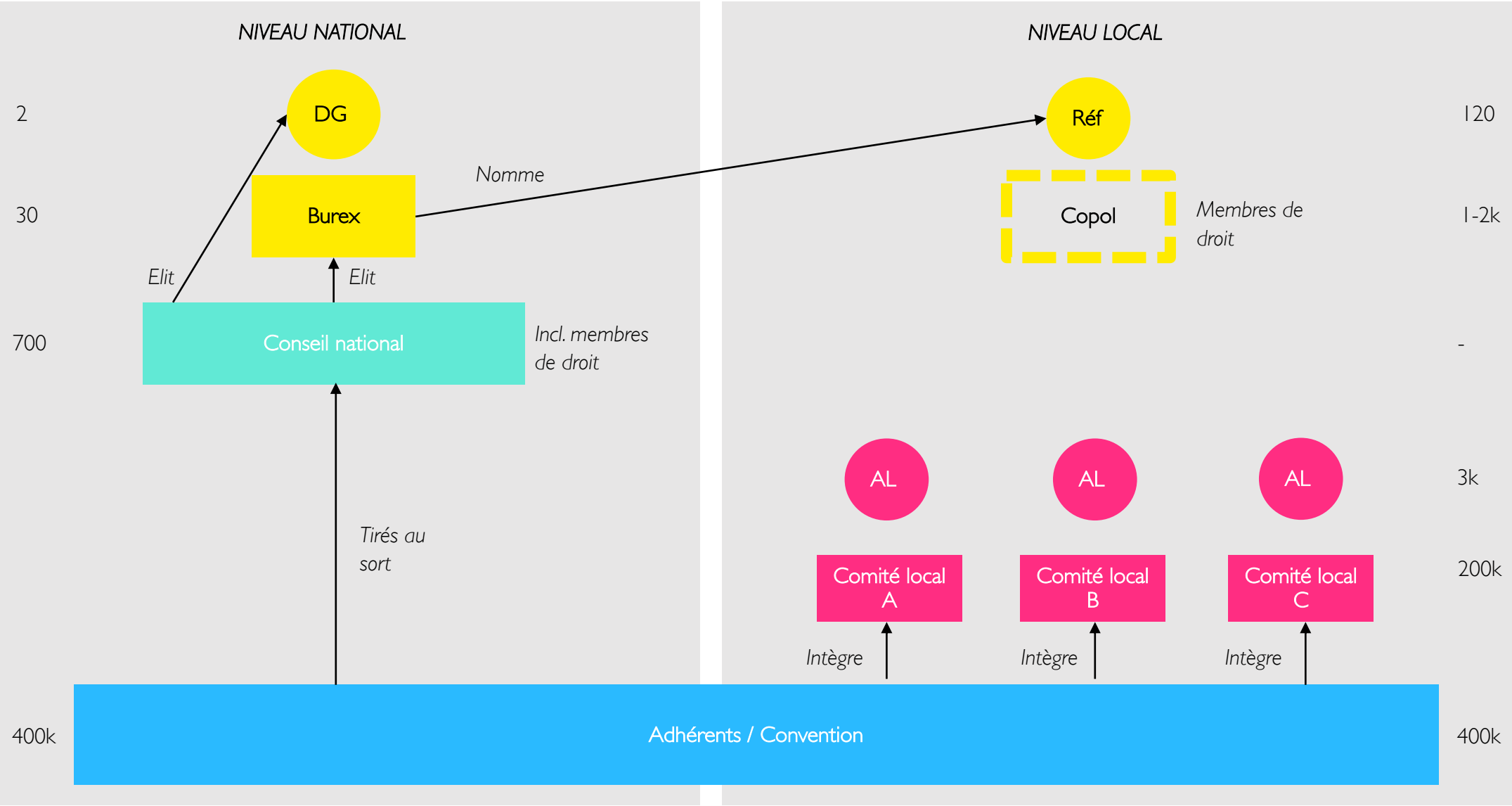
Pour cette élection,
je juge que les candidats suivants sont:

	À REJETTER	INSUFFISANT	PASSABLE	ASSEZ BIEN	BIEN	TRÈS BIEN	EXCELLENT
							
							
							

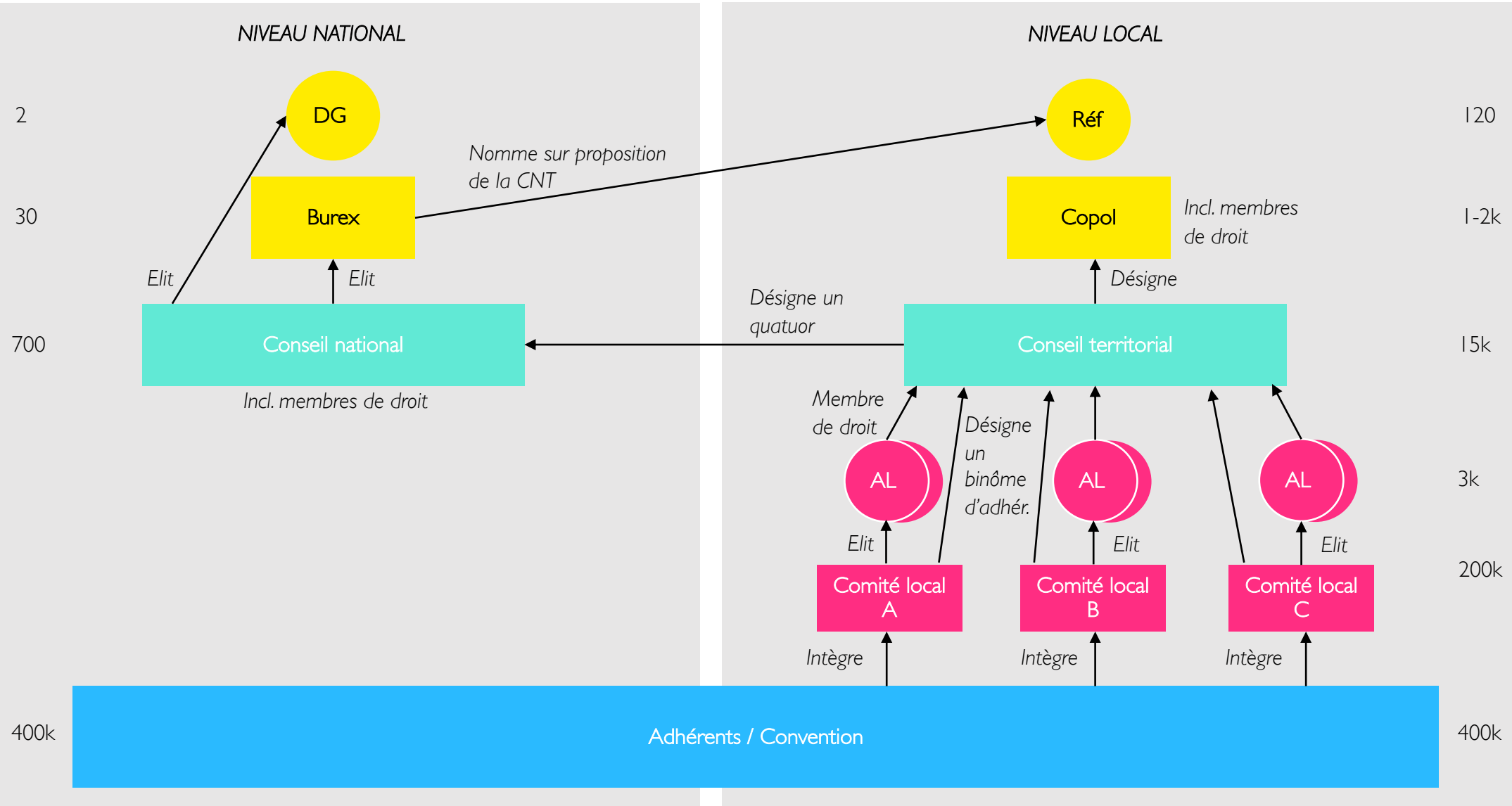
- Les électeurs s'expriment sur tous les candidats et peuvent nuancer leur opinion
- Neutralise l'impact des « petits » candidats sur le résultat d'une élection
- Permet d'éviter les votes « calculs » : vote utile, vote sanction...

Pour en savoir plus sur ce mode de scrutin, [cliquez ici](#)

La structure du mouvement – pré-réforme



La structure du mouvement – post-réforme



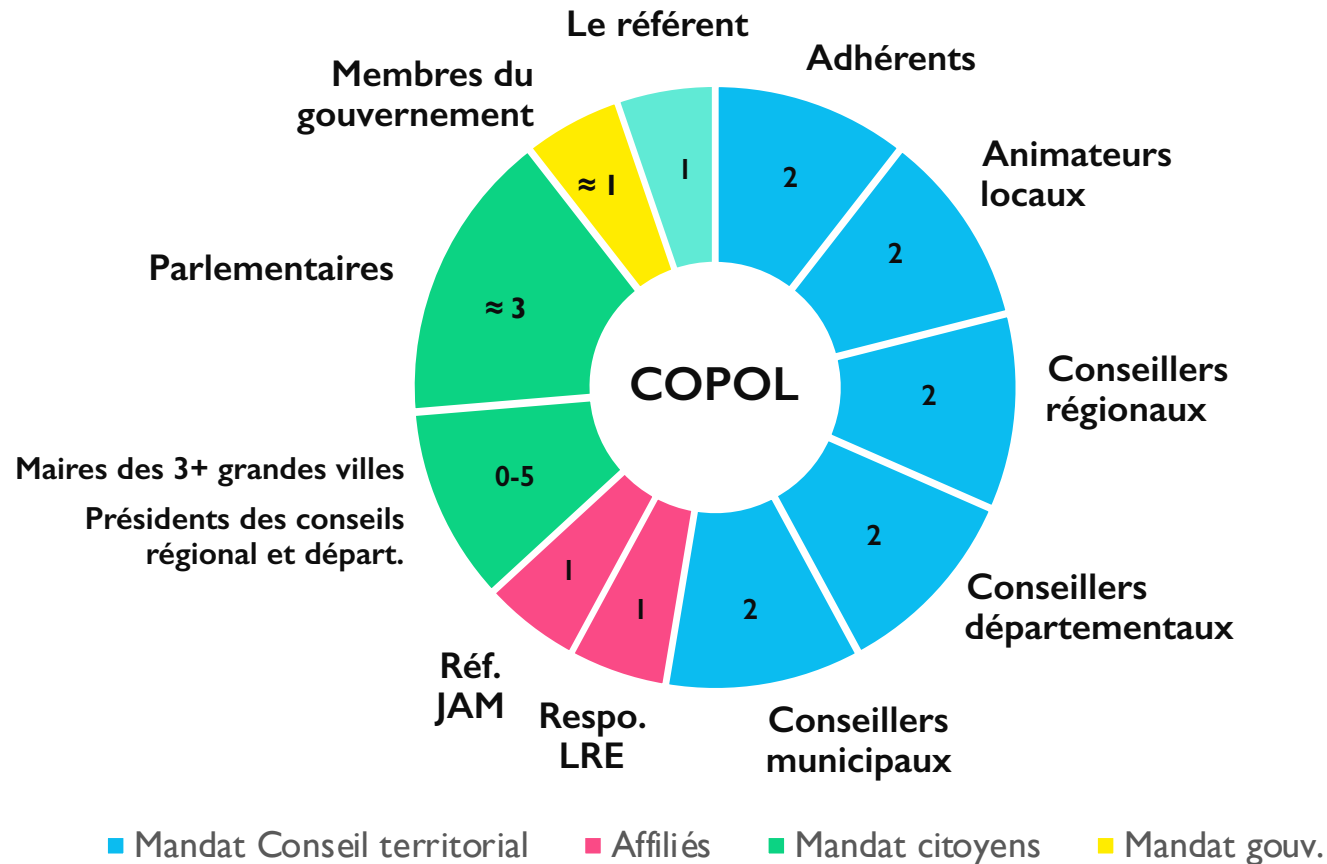
#2 – Décentraliser davantage

Décentraliser davantage

#1 Renforcer le **rôle du Comité politique territorial** (Copol)

#2 Intégrer **les animateurs locaux dans les statuts** (ils n'y sont pas définis en tant que tels dans les statuts actuels) et clarifier **les rôles respectifs** des référents, animateurs locaux et adhérents

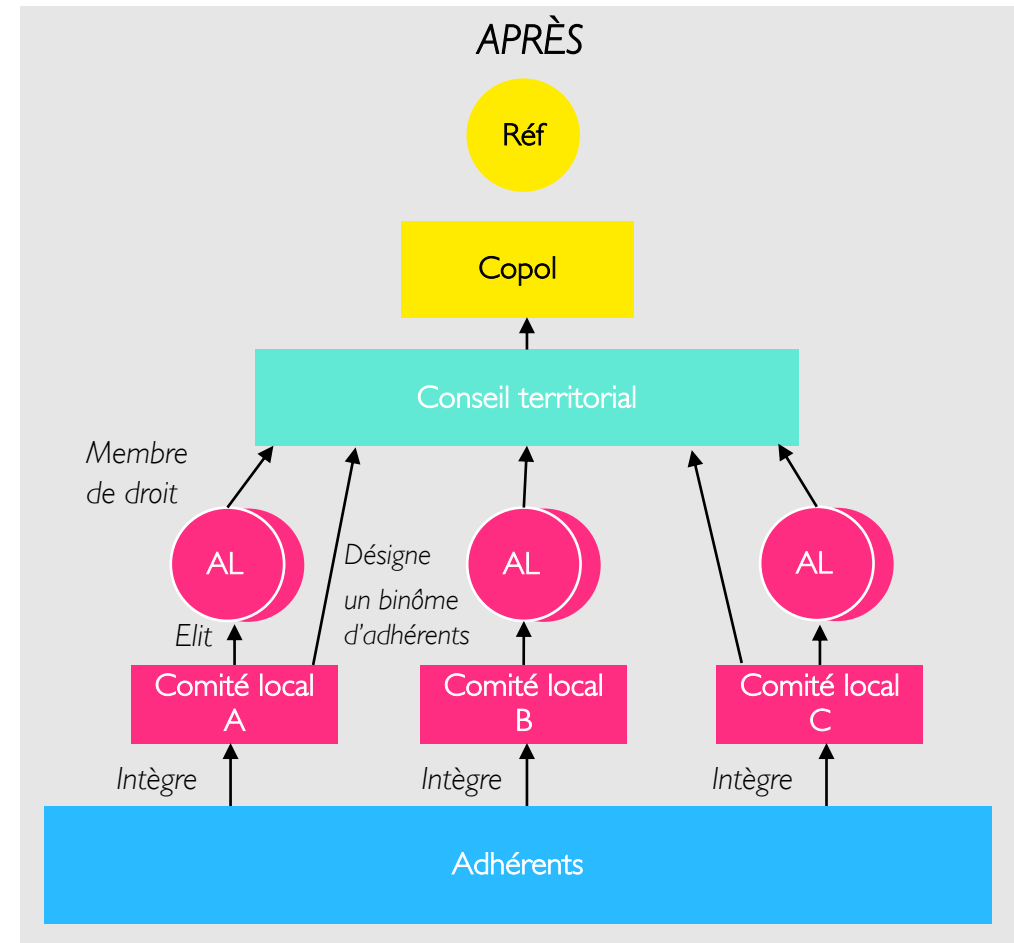
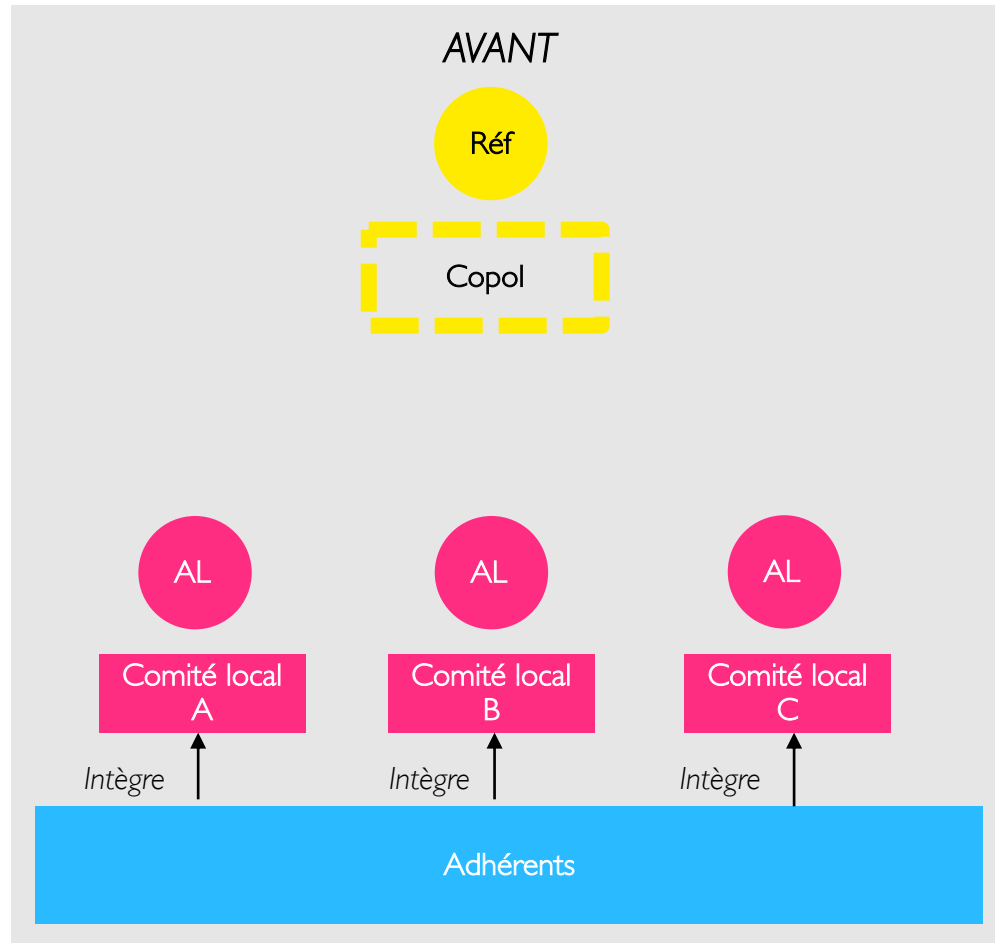
Le comité politique, organe départemental de décision politique



Ses missions :

- Un rôle de structuration territoriale (décision de création ou de fusion des comités)
- Un rôle d'investissement
- Un rôle de régulation et de gestion des conflits (pouvoir de demander au Burex la saisine de la Commission Nationale des Conflits, pouvoirs de régulation locale)

La structure du mouvement au niveau d'un département



Clarifier les rôles respectifs

Adhérents	Animateurs locaux	Référent
Contribue au rayonnement du Mouvement • Contribue aux actions locales de terrain • Contribue aux consultations et au débat d'idées • Contribue à développer les projets concrets (par ex. projets citoyens)	Accueille les adhérents et anime le comité local • Accueil et intégration des nouveaux adhérents • Mobilisation des adhérents sur des actions de terrain et de réflexion • Développement de son comité	Responsable de l'animation politique de LaREM & porte-parole sur son territoire • Préside le Copol et le Conseil territorial • Anime toutes les parties prenantes de son territoire (adhérents, AL, élus) et leur donne les moyens d'agir • Développe l'ancrage local du Mouvement

#3 - Une meilleure représentativité

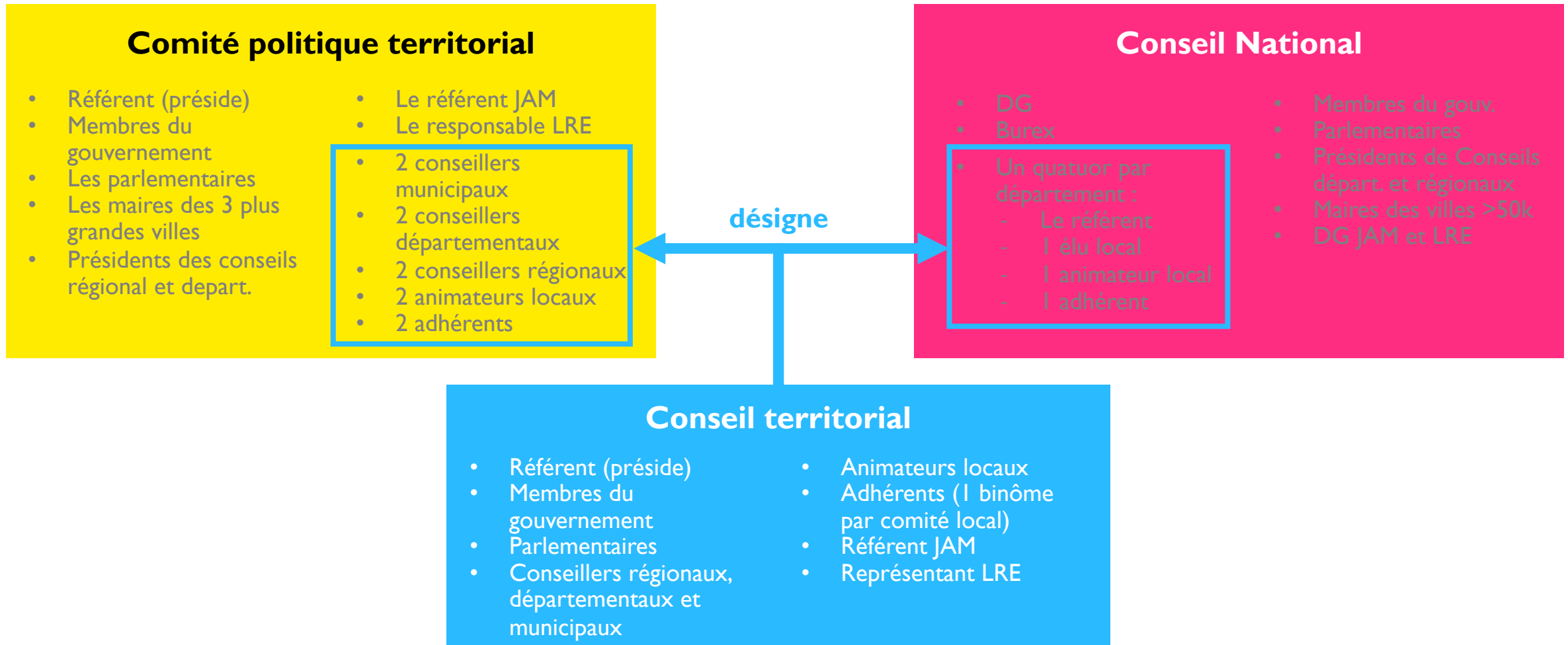
Une meilleure représentativité

#1 Généraliser **la présence d'adhérents et d'animateurs locaux** dans nos instances

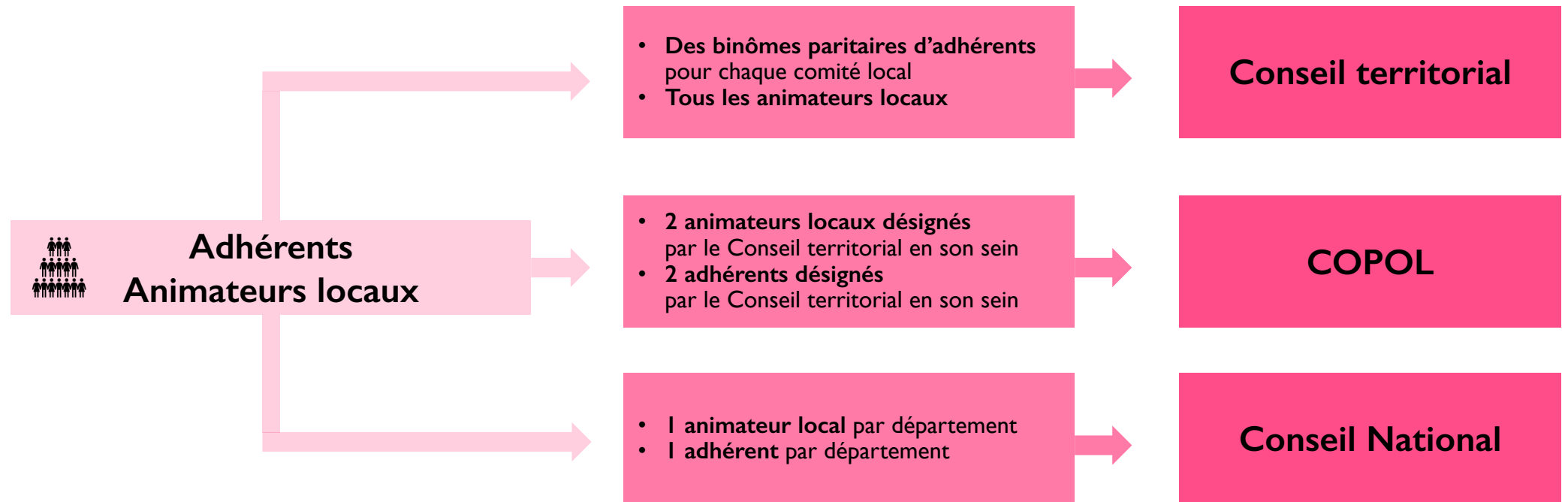
#2 Officialiser le **Copol** dans les statuts et le rendre **plus représentatif** en y incluant des adhérents, des animateurs locaux et des élus locaux désignés par le Conseil territorial en son sein

#3 Améliorer la représentativité du **Conseil national**, en permettant à chaque territoire d'envoyer un **quatuor paritaire** composé du référént, d'un élu, d'un animateur local et d'un adhérent

Schéma des désignations à partir du Conseil territorial



Généraliser la présence d'adhérents et d'animateurs locaux dans nos instances



#4 - La parité à tous les niveaux

Des instances paritaires à tous les niveaux

		SITUATION ACTUELLE		PROPOSITION	
		♀	♂	♀	♂
Comités locaux	→ Binômes d'animateurs locaux	24%	76%	50%	50%
Conseils territoriaux	→ Collège paritaire d'animateurs locaux (corollaire) → Collège paritaire d'adhérents (1 binôme par comité local)	n/a	n/a	≈50%	≈50%
COPOL	→ Binômes paritaires d'adhérents, d'animateurs locaux ainsi que de conseillers municipaux, départementaux et régionaux → Le conseil territorial peut désigner des membres supplémentaires au COPOL pour respecter le principe de parité en cas de déséquilibre	≈20%	≈80%	≈50%	≈50%
Burex	→ Parité imposée aux listes élues par le Conseil national → Parité imposée aux 10 membres désignés par les membres élus sur proposition du DG → Parité imposée aux 10 membres désignés par les Délégués Généraux	50%	50%	50%	50%
Conseil National	→ Parité imposée aux quatuors (composés d'1 référent, 1 élu local, 1 AL et 1 adhérent) envoyés par chaque Conseil territorial	≈50%	≈50%	≈50%	≈50%

#5 - Attachement à nos marqueurs

Attachement à nos marqueurs

#1 Conserver le droit à **la double appartenance**

#2 Préserver la **gratuité de l'adhésion**, tout en garantissant la pertinence du corps électoral via un système de **profil certifié** (preuve d'identité, profil en ligne complet, etc.) nécessaire pour voter

#3 **Nommer les référents** sur proposition d'une **Commission nationale des talents** permanente, paritaire et représentative, avec évaluation régulière par le Burex

Réponses apportées aux propositions issues de la consultation

En synthèse, quelles réponses aux propositions les plus **votées** sur l'Atelier des idées :

- | | | |
|---|---|---|
|  | #1 → Proposition du GT Statuts – Faire élire les animateurs locaux | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #2 → Proposition du GT Statuts - Démocratiser les instances locales et nationales et créer un Conseil territorial | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #3 → Faire élire les référents | <i>Proposition non-retenue en l'état mais prise en compte au travers de la création d'une CN5</i> |
|  | #4 → Proposition du GT Statuts - Améliorer la représentation de chaque territoire au Conseil national | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #5 → Proposition du GT Statuts - Rendre plus représentatif le COPOL et renforcer son rôle | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #6 → Interdire aux élus LREM de quitter leur mandat pour un autre | <i>Proposition non directement liée à la réforme des statuts</i> |
|  | #7 → Nommer des responsables “inclusion” dans nos instances départementales (en charges des questions de handicap) | <i>Proposition qui peut déjà être mise en œuvre et encore plus avec un Copol renforcé comme proposé</i> |
|  | #8 → Favoriser l'engagement des adhérents « fantômes » (sic) | <i>Proposition prise en compte par les profils certifiés</i> |
|  | #9 → Faire élire les membres de la commission nationale d'investiture | <i>Proposition non-retenue</i> |
|  | #10 → Remplacer les référents et les AL par des comités de pilotages départementaux | <i>Proposition prise en compte par la mesure sur la représentativité des Copol</i> |

N.B. Classement au 17 septembre 2019

En synthèse, quelles réponses aux propositions les plus **commentées** sur l'Atelier des idées :

- | | | |
|---|---|---|
|  | #1 → Faire élire les référents par les adhérents | <i>Proposition non-retenue en l'état mais prise en compte au travers de la création d'une CNT</i> |
|  | #2 → Rendre l'adhésion payante | <i>Proposition non-retenue mais prise en compte en partie via les profils certifiés</i> |
|  | #3 → Créer une Assemblée départementale | <i>Proposition retenue (Conseil territorial)</i> |
|  | #4 → Proposition du GT Statuts - Faire élire les animateurs locaux | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #5 → Instaurer un renouvellement annuel de l'adhésion | <i>Proposition prise en compte via les profils certifiés</i> |
|  | #6 → Créer des comités de département dans les zones rurales | <i>Proposition retenue (Conseil territorial)</i> |
|  | #7 → Nommer des responsables "inclusion" dans nos instances départementales (en charges des questions de handicap) | <i>Proposition qui peut déjà être mise en œuvre et encore plus avec un Copol renforcé comme proposé</i> |
|  | #8 → Remplacer les référents et les AL par des comités de pilotages départementaux | <i>Proposition prise en compte par la mesure sur la représentativité des Copol</i> |
|  | #9 → Proposition "Toutes politiques" : Faire élire des binômes paritaires d'animateurs locaux | <i>Proposition retenue</i> |
|  | #10 → Mettre en place des formalités d'adhésion | <i>Proposition retenue via les profils certifiés</i> |

N.B. Classement au 17 septembre 2019

N'hésitez pas à nous écrire à
statuts@en-marche.fr